



# SEPARATION CONCUBINAGE-ADULTERE- GARDE ENFANT

Par **lysandre**, le **01/06/2010** à **11:47**

Bonjour

Je me suis séparée de mon conjoint par accord commun depuis un mois (Certificat de concubinage établi en 1999). Nous avons un fils de 5 ans dont je conserve la garde. Il a découvert après coup que j'avais un amant, qui n'est pas la raison de notre séparation.

Maintenant, il me menace de récupérer la garde exclusive de mon fils pour ADULTERE. Et de dénoncer mes sorties du w-end en tant que ABANDON DE FAMILLE.

Est-ce que je risque réellement de perdre la garde de mon fils pour ADULTERE ? Sommes nous encore au temps des dinosaures ?

Et l'abandon de famille, je me marre....je suis sortie que 2 soirs en prévenant toujours et en rentrant avant minuit (telle CENDRILLON). Lui par contre, est parti le vendredi soir et n'est revenu que le lendemain après-midi SANS PREVENIR.

Merci de vos réponses.